

Prise en compte du principe de précaution dans le cas d'avis scientifiques

Barbara DUFOUR

Enseignant chercheur à l'ENV Alfort



Le principe de précaution

- « *L'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommage grave et irréversible (à l'environnement) à un coût économiquement acceptable* »

Le paradoxe du sujet

Principe de précaution



Gestion du risque

Avis scientifique



Evaluation du risque

Point commun : gestion de l'incertitude

Avis scientifiques en France

- Rendus par les agences de sécurité sanitaire
- Répondent à des saisines
 - Questions précises formulées par écrit
- Portent sur l'évaluation du risque
- S'expriment sous forme d'un avis formel et de recommandations
- S'élaborent
 - Dans des comités d'experts : expertise collégiale
 - Dans l'incertitude scientifique : manque de données

Prise en compte de l'incertitude dans les avis

L'exemple du comité
santé animale de
l'Afssa



Le comité d'experts spécialisé santé animale de l'Afssa



- Créé en 1999
- Comprend 24 experts scientifiques nommés par arrêté interministériel pour 3 ans
 - Bactériologistes, virologistes, épidémiologistes, parasitologues, immunologistes...
- Possède un secrétariat scientifique permanent
- Se réunit chaque mois pour rendre des avis
- Peut créer des groupes de travail

Moyens pour prendre en compte l'incertitude (1)



1. **Expertise collective**
 - Confrontation des compétences permettant de cerner l'incertitude
 - Jugement collectif plus objectif
2. **Identification des données manquantes**
 - Présentation explicite et détaillée (considérants)
3. **Utilisation de la méthode qualitative d'appréciation du risque**

Appréciation du risque: principe général (*Risk assessment*)

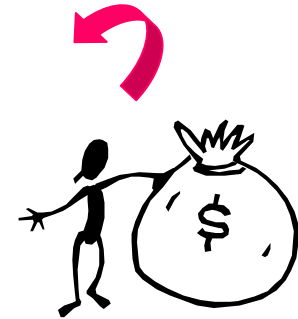
5 - Evaluation du risque



4 - Estimation du risque



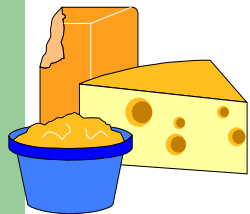
3 - conséquences



2 - Appréciation de l'exposition



1 - Appréciation de l'émission



Appréciation qualitative du risque : méthode utilisée



- **Appréciation qualitative des différentes étapes**
 - « **Nul** » ne peut pas se produire
 - « **Négligeable** » se produit dans des circonstances exceptionnelles
 - « **Faible** » survenue peu élevée mais possible dans certaines circonstances
 - « **Modéré** » survenue nettement possible
 - « **Elevé** » grande probabilité de survenue
- **Utilisation des intervalles pour souligner l'incertitude**
- **Combinaison suivant les règles des probabilités**

Résultats de la combinaison

	Nu	Nu à N	N	N à F	F	F à M	M	M à E	E
Nu	Nu	Nu	Nu	Nu	Nu	Nu	Nu	Nu	Nu
Nu à N	Nu	Nu à N	Nu à N	Nu à N	Nu à N	Nu à N	N	N	N
N	Nu	Nu à N	Nu à N	Nu à N	Nu à N	N	N	N	N à F
N à F	Nu	Nu à N	Nu à N	Nu à N	N	N	N	N à F	F
F	Nu	Nu à N	Nu à N	N	N	N	N à F	F	F
F à M	Nu	Nu à N	N	N	N	N à F	F	F	F
M	Nu	N	N	N	N à F	F	F	F	F à M
M à E	Nu	N	N	N à F	F	F	F	F à M	M
E	Nu	N	N à F	F	F	F	F à M	M	E

Moyens pour prendre en compte l'incertitude (2)



1. Expertise collective
 - Confrontation des compétences permet de cerner l'incertitude
 - Jugement collectif plus objectif
2. Identification des données manquantes
 - Et présentation explicite et détaillée (considérants)
3. Utilisation de la méthode qualitative d'appréciation du risque
4. **Expression des avis divergents**

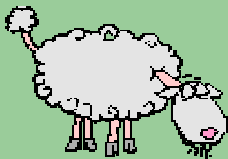
Expression des avis divergents

De manière explicite et nominative dans l'avis

- **Avantages**
 - Affichage transparent de la part d'incertitude du jugement professionnel
- **Inconvénients**
 - Brouillage du message majoritaire



Prise en compte dans la formulation des avis des conséquences potentielles pour la gestion du risque



L'exemple du rapport
fièvre Q de l'Afssa

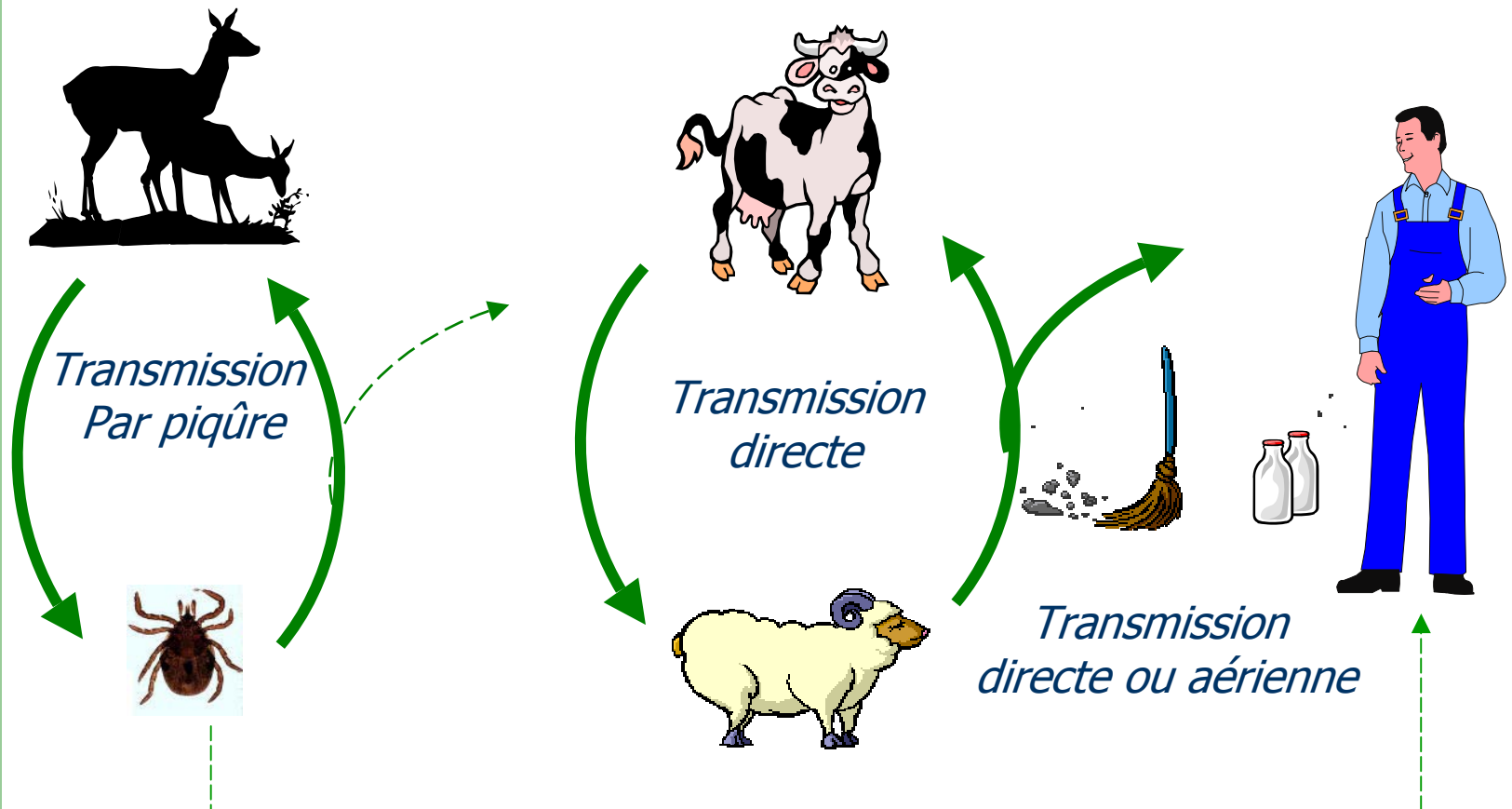
Le contexte

- **Evaluation du risque de la Fièvre Q** des ruminants pour la santé publique et recommandations afférentes
- Création d'un **groupe de travail** de spécialistes
- **Nombreuses données manquantes**
 - Emission (prévalence infection en France, infectivité
 - du lait....)
- **Problème posé par le risque lié à la consommation du lait**



Fièvre Q

Contagiosité importante
Gravité faible
Assez fréquente



Position scientifique des experts du GT et du CES SA



- **Excrétion dans le lait probable** même sans manifestation de signes cliniques
- **Persistance de la *Coxiella*** dans le lait mal connue mais **potentiellement élevée**
- **Pasteurisation suffisante** pour détruire *Coxiella*
- **Infection humaine** par voie alimentaire possible (observée) mais **exceptionnelle** et **sans signe clinique** observé chez l'homme par cette voie

Recommandations des experts



Prise en compte

- **Réglementation actuelle** pour éleveurs infectés
- **Elevages sans signe clinique: excréteurs**
- Voix excrétion majoritaire = **voie aérienne**



Recommandations

- **Voie alimentaire mineure**
- **Pas de mesures contraignantes pour lait cru** car crainte de dissimulation des foyers dont le risque aérien pourrait être limité par certaines mesures (vaccination...)
- **Encourager la certification** des élevages laitiers
- **Limiter l'exposition** des populations à risque



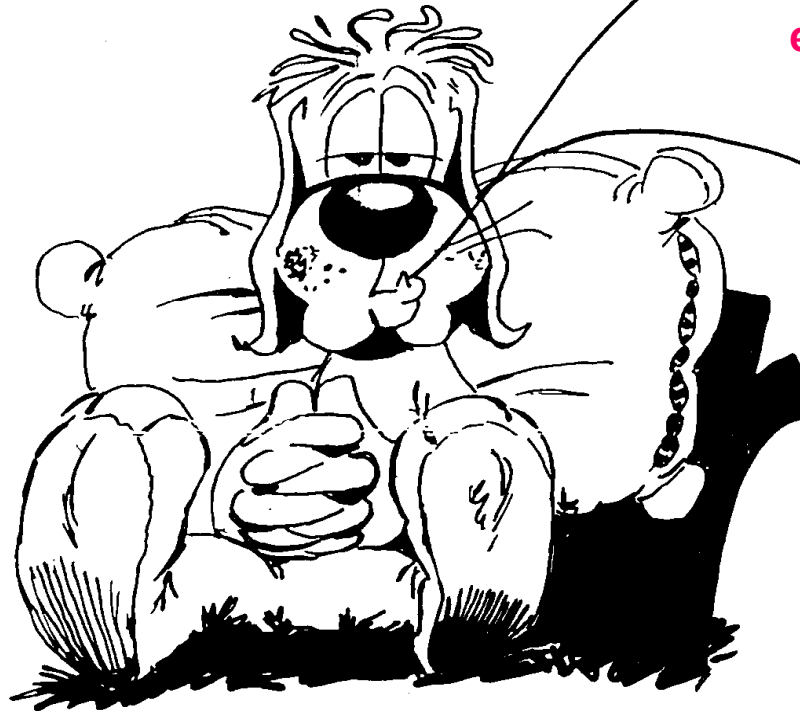
Position de la DG de l'Afssa

- Accord sur les conclusions scientifiques
- Désaccord sur les recommandations (conseils de gestion)
 - « *En plus des mesures préconisées, pasteuriser le lait des élevages identifiés comme excréteurs* »

Recommandations inspirées du principe de précaution

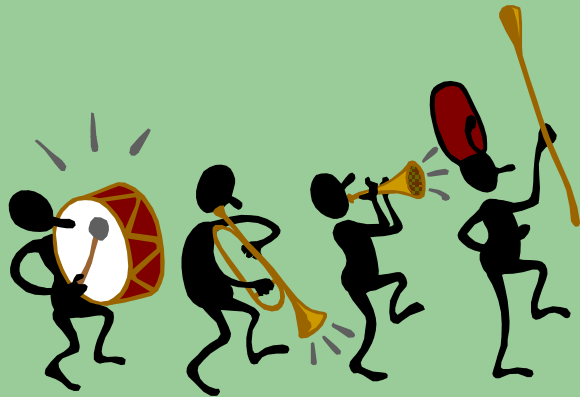
Conclusion

Attention! les scientifiques ne doivent pas se substituer aux décideurs



Chacun à sa place et les vaches seront bien gardées!!

Remerciements



- Tous les membres du groupe de travail FQ et
- Les experts du CES SA de l'Afssa
- A. M. Hattenberger secrétaire scientifique du CES SA